

# Réinitialisation des mots de passe étudiants

## Utilité

Lorsqu'un étudiant perd son mot de passe, il peut demander à un enseignant de lui permettre de le changer. L'enseignant agit ainsi comme personne de confiance et garantit la bonne foi de l'étudiant en respectant la procédure qui suit.

Ce service est accessible à tous les personnels de l'université, aux personnels du Service de la vie étudiante et aux responsables des Kiosques info sur chaque campus.

L'étudiant doit être muni de sa carte d'étudiant.

## Accès

Le formulaire de modification du mot de passe étudiant se trouve sur le site de gestion des comptes à l'adresse suivante:

<https://moncompte.univ-nantes.fr> puis "mots de passe étudiants".

## Procédure

Cette procédure est importante et doit être rigoureusement suivie:

1. Vous devez être connecté sur le réseau interne de l'Université
2. Vous devez vous identifier avec vos identifiants sur le site <https://moncompte.univ-nantes.fr> puis aller dans le menu "mots de passe des étudiants" (visible uniquement par les personnels en réseau interne)
3. Demandez et vérifiez la carte d'étudiant et saisissez le numéro de carte précédé d'un E. Si l'étudiant ne peut vous produire sa carte, vous ne pouvez pas lui changer son mot de passe, même si celui-ci connaît son numéro d'étudiant
4. Invitez l'étudiant à saisir deux fois son nouveau mot de passe

Les 2 possibilités de connexion sur le réseau interne de l'Université :

- soit être connecté en réseau filaire depuis votre bureau dans l'établissement
- soit être connecté via le VPN (documentation: [https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=nomade:client\\_lourd&s\[\]=vpn](https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=nomade:client_lourd&s[]=vpn))

From:  
<https://wiki.univ-nantes.fr> - Wiki

Permanent link:  
[https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=personnels:autres:reinitialisation\\_des\\_mots\\_de\\_passe\\_etudiants&rev=1730800909](https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=personnels:autres:reinitialisation_des_mots_de_passe_etudiants&rev=1730800909)

Last update: 2024/11/05 11:01

